

D'abord après la mort de cet aimable Prince le Roi a donné le titre de DAUPHIN au Duc de Berry ; & ce jeune Prince en étant allé remercier Sa Majesté, de retour le même jour de Fontainebleau à Versailles avec la Famille Royale, on vit ses pleurs couler abondamment, d'entendre crier par les Gardes, *place à Mgr. le Dauphin.* On a pris le 25. Décembre le deuil pour six mois à l'occasion du décès du Dauphin.

Dès le même jour de sa mort, vers les trois heures de l'après-midi, le premier Président du Parlement de Paris reçut une Lettre du Comte de Saint-Florentin, Secrétaire d'Etat, qui l'en informoit ; & aussi-tôt toutes les Chambres furent convoquées pour sept heures du soir : il y fut arrêté que le lendemain les Gens du Roi iroient à Versailles demander le moment où il plairoit à Sa Majesté de recevoir les complimens de condoléance de son Parlement ; ce qui a eu lieu quelques jours après. Le 24. le Roi a écrit à l'Archevêque de Paris la Lettre que voici.

*La mort de mon fils le Dauphin me cause une douleur d'autant plus juste qu'il joignoit à une solide piété les qualités & toutes les vertus dignes de sa naissance : elles avoient paru en lui pendant le cours de sa vie, & elles lui avoient acquis toute ma tendresse & toute mon estime : elles ont été encore plus particulièrement reconnues dans la longue maladie à laquelle il a succombé. Ce Prince a montré jusqu'à ses derniers momens sa soumission aux décrets de la Providence & sa confiance en sa bonté. Cette perte, qui pénètre mon cœur de la plus vive affliction & que tout mon Peuple partage, ne me permet pas de différer d'unir mes prières aux siennes pour demander à Dieu le repos de l'ame de ce cher fils & la consolation*